

**Chapitre 5 > Territoires**  
**Section 1 > Services publics**

**Objet > Définition universelle, la fin du tabou !**

La notion de service public est de plus en plus floue !

Chacun a sa propre définition qu'il défend avec acharnement et notamment les syndicats qui, sous le noble prétexte de défendre le service public, défendent plutôt les acquis. Et leur mot d'ordre est clair : Le statut quo !

Le débat doit être lancé sans aucun tabou car nombreux sont ceux qui en ont de grandes vérités à dire sur les carences des services publics en France.

Certains employés du service public ont purement et simplement un statut de seigneur ! Et il ne faut surtout rien leur dire sinon...

Je propose donc que notre mouvement s'approprie le sujet et lance un grand débat national.

En ce début du XXI e siècle qu'entendons nous exactement par SERVICE PUBLIC ?

Qu'elle est la définition "universelle" que l'ensemble des Français souhaite donner au SERVICE PUBLIC ?

Ainsi, il n'y aurait plus d'ambiguïté sur le sujet et, enfin, chacun pourrait s'appuyer sur cette définition pour mener à bien un débat, quel qu'il soit, sans que les dérives partisans ne prennent le dessus.

Et s'il y a des réformes à faire, il faut les faire car les Français les auront exigées !

Il serait très judicieux de lancer ce débat à l'occasion des élections régionales cela nous permettrait de donner le tempo de la campagne.

Le sujet est très approprié, puisque les conseils régionaux sont justement des services publics et, qui plus est, le débat pourra être relayé dans chaque région ce qui, inévitablement donnerait au sujet une envergure nationale.

Je propose comme méthodologie d'éditer un questionnaire pertinent et subtil comme par exemple :

A > Un service public doit-il être avant tout autre chose au service de :

- 1 - De ses usagers ?
- 2 - De ses employés ?

B > Un service public doit-il être rentables ?

- 1 - Oui ?
- 2 - Non ?

C > Que pensez-vous des grèves dans le service public :

- 1 - C'est normal
- 2 - Il y a de l'abus

D > Considérez vous les activités suivantes comme des services publics :

- 1 - Distribution de courrier
- 2 - Distribution de colis
- 3 - Transport ferroviaire
- 4 - Transport aérien
- 4 - Transport routier
- 5 - Bancaires
- 6 - Téléphonie
- 7 - Distribution de l'électricité
- 7 - Distribution du gaz
- 8 - Distribution de l'eau
- 9 - Etc...

E > Etc...

Il se dégager de ce questionnaire le type de définition suivante :

"En France, le service public est un service apporté aux usagers de manière équivalente sur l'ensemble du territoire.

Il est avant tout autre chose au service de l'utilisateur, il est d'une grande qualité et doit être apporté en continu sans aucune interruption pendant les horaires d'ouverture qui doivent être adaptés à la diversité des modes de vie de la population.

Il - doit ou ne doit pas - avoir pour vocation d'être rentable...

Les activités suivantes sont considérées comme service public : ...

Etc ..."

**Le Mouvement Démocrate serait le premier parti politique à prendre une telle initiative, il aurait ainsi, de fait, la paternité de la définition "Universelle" du service public.**

**Lancé à l'occasion des élections régionales, il est évident que cet outil sera très utile à notre président, François Bayrou pour les prochaines élections présidentielles de 2012.**

**La noblesse du sujet est évidente !**

Chapitre 5 > Territoires  
Section 1 > Services publics

Objet > Un principe de service public auto financé  
et révolutionnaire !

Je propose la création d'un nouveau service public : **LE PETIT CONCIERGE**

Aujourd'hui nous avons de graves problèmes de société sans solutions faites de moyens comme par exemple :

- > Le manque de structures d'accueil pour personnes âgées (maisons de retraite)
- > Le manque de structures d'accueil pour les enfants en bas âge (crèches)
- > La distribution de courrier qui est de moins en moins rentable
- > L'augmentation des achats via Internet
- > La dictature des grands distributeurs au détriment des consommateurs et producteurs
- > Les problèmes environnementaux dû au transport de marchandises
- > Etc...

Je propose de redonner le pouvoir aux citoyens consommateur en créant un service **LE PETIT CONCIERGE !**

Le principe est simple : Pour 50 foyers environ dédier un foyer pour **LE PETIT CONCIERGE !**

Ce foyer sera aménagé pour pouvoir :

1 > COLLECTER LE COURRIER et DES COLIS des 50 foyers, ainsi les déplacements du facteur seront divisés par 50 (moins de dépense d'énergie, moins de pollution, plus de rentabilité, ...)

2 > GARDER LES ENFANTS pendant que les parents travaillent (Crèche d'hyper proximité, une place pour chaque enfant, un service personnalisé, un coût réduit, moins de déplacements pour les parents, moins de stress, ...)

3 > GARDER LES PERSONNES AGÉS a leur domicile aménagé avec un service d'hyper proximité (un service personnalisé, un coût réduit, une place pour chaque personne,...)

4 > MUTUALISATION DES ACHATS "systématique" - lait, eau, papier toilette, sopalin, sac-poubelle, pain,...- (Service personnalisé, réduction des coûts, moins de déplacements,...)

5 > MUTUALISATION DES SERVICES - plomberie, électricité, chauffage, téléphonie, Internet,...- (Service personnalisé, réduction des coûts, moins de déplacements, obligation de résultat, ...)

6 > MUTUALISATION DES ACHATS "investissement" - TV, électroménager, véhicule,...- (Service personnalisé, réduction des coûts, moins de déplacements, obligation de résultat, ...)

7 > Etc...

Ce foyer serait financé en partie par la collectivité et en partie par chacun des foyers usagers via une participation minimum obligatoire; chaque service spécifique impliquant une participation supplémentaire. À terme, le système devient rentable grâce aux énormes économies réalisées sur les achats et le coût pour la collectivité et les usagers sera quasiment nul. La démonstration est facile à faire...

Le système est transversal et permet, sur la base d'une implantation d'hyper proximité et d'un réseau national, de rajouter des services quasi à l'infini. Ainsi regroupés, les citoyens pourront enfin obliger les grands distributeurs à respecter leurs engagements, l'obligation de résultat doit devenir la règle car le boycott devient là une vraie menace...

L'autre énorme avantage du système est qu'il recrée du lien social, de l'emploi mais surtout qu'il règle l'énorme problème du manque de crèches et de structures d'accueil pour personnes âgées tout en s'auto finançant.

Ce nouveau réseau de distribution sera réservé aux producteurs.

Les grands groupes ne seront plus en face d'un seul consommateur mais devra rendre des comptes à un groupe de consommateurs qui sera en mesure de le boycotter s'il ne respecte pas ses engagements comme c'est très souvent le cas aujourd'hui.

**Ce concept de service public est révolutionnaire mais ne sommes nous pas au XXI ème Siècle ?**